



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE MISSION
D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UNE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA
GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA
FUTURE CRECHE LENAIN-AUBERT**

**DÉCISION N° DM-23-168
EN DATE DU 10 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-498 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Muriel Ruffenach, déléguée dans les fonctions relatives à la petite enfance et au suivi des travaux dans les crèches ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de confier à une société experte la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la mise en place d'une délégation de service public en vue de la gestion et l'exploitation de la future crèche Lenain-Aubert, sise 84 bis avenue Aubert à Vincennes ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Calia Conseil pour la réalisation de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;

D É C I D E

DE SIGNER le contrat de prestation intellectuelle relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la mise en place d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la future crèche Lenain-Aubert, sise 84 bis avenue Aubert 94300 Vincennes, avec la société Calia Conseil, sise 24 rue Michal 75013 Paris, pour un montant total fixé à 25 785 € TTC pour la prestation de base.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

La Conseillère municipale déléguée à la petite
enfance et au suivi des travaux dans les crèches,

Signé

Muriel RUFFENACH

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230510-lmc1H10780H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/05/2023
Date de Publication : 10/05/2023